

---

## **Cinq facteurs clés pour comprendre les territoires sportifs**

**Loïc RAVENEL\***

---

Pour comprendre les organisations spatiales, la géographie procède d'une double démarche complémentaire. La première interpelle l'ensemble des sciences sociales : la sociologie, l'histoire, l'économie, la science politique contribuent à l'explication dans la mesure où leurs objets s'inscrivent dans l'espace et le différencient. Telle localisation sportive est expliquée par les variations dans la composition sociale des populations, telle autre par une présence historique ancienne, par des enjeux économiques ou par l'influence d'une volonté politique pour son développement. Le géographe interprète alors la spatialisation des faits sociaux et les combine en fonction de leurs localisations. La deuxième démarche interroge plus directement la discipline géographique en posant comme fondement explicatif la localisation elle-même. Celle-ci n'est plus seulement la conséquence d'autres processus, mais souligne les propriétés de l'espace comme la distance, la contiguïté, la superficie ou bien encore la situation.

Cette distinction est utile pour souligner les apports spécifiques de la géographie à la compréhension du sport en sachant que la frontière entre les deux démarches est souvent poreuse et que s'établit une hiérarchisation des processus. Nous essaierons ici de dégager cinq modèles explicatifs fondamentaux qui permettent de comprendre la différenciation spatiale des sports. Bien sûr, cette liste n'est pas exhaustive et ne saurait expliquer toutes les situations rencontrées mais elle offre une grille d'analyse qui rend compte des principales configurations géographiques. Appliqué à l'espace français, ces modèles se veulent transposables vers d'autres espaces.

---

\* Géographe, Université de Franche Comté, Laboratoire THEMA,.

## 1 . La répartition de la population

La répartition de la population sur le territoire est un facteur premier de l'analyse géographique. Les habitants ne sont pas distribués de manière homogène : il existe des lieux plus peuplés que d'autres comme les villes, les régions côtières, les axes de communication, en raison des avantages que la population trouve à la concentration en bénéficiant d'économie d'agglomérations. Cette différenciation territoriale s'exprime, entre autres, par la présence de villes qui s'organisent au sein d'un réseau hiérarchisé. Concernant la pratique sportive, cette répartition différentielle induit deux phénomènes.

Tout d'abord, la concentration des biens et des personnes favorise la diversité de l'offre sportive : avec la croissance des densités et des populations urbaines, le nombre d'activités sportives proposées augmente et se diversifie (Praicheux 1993 ; Bale 2003 ; Ravenel 1998 ; Ravenel et Durand 2003). Certaines ont besoin d'équipements lourds qui, comme les piscines, les patinoires ou encore les pistes d'athlétisme, nécessitent des économies d'échelle. Ces besoins favorisent des seuils démographiques d'apparition élevés. Par exemple, si environ 50 % des communes françaises de 500 habitants possèdent un terrain de grands jeux (terrain de sports en herbe ou non permettant, entre autres, la pratique du football ou du rugby), ce même taux est seulement atteint au seuil des 5 000 habitants pour les pistes d'athlétisme. De la même manière, les clubs de haut niveau se localisent majoritairement au sein des zones de fortes densités où ils peuvent trouver leurs spectateurs, sponsors et autres aides financières locales (Durand *et ali*, 2005).

D'autre part, les zones fortement peuplées ont été toujours favorables à l'émergence de nouvelles pratiques sportives, à l'élaboration d'un schéma de distinction sociale par le sport. La théorie de la diffusion spatiale hiérarchique indique d'ailleurs une propension supérieure des grandes villes dans l'apparition des innovations (Augustin, 1995). La concentration de la population sur le territoire se traduit par un gradient d'urbanité qui entraîne une différenciation forte dans la composition sociale des populations. Schématiquement, les villes et leurs périphéries immédiates concentrent les classes sociales aisées tandis que les espaces périurbains et ruraux rassemblent plutôt les classes moyennes moins diplômées (Guilly et Noyé, 2004). Les aspects sociaux de la distinction urbaine s'associent alors avec les effets de la concentration. Enfin, c'est une évidence, les masses démographiques accroissent la probabilité de nouveaux pratiquants et l'émergence d'un premier système de

compétition local. Le développement du sport devient possible si un noyau se constitue et entraîne de nouvelles vocations.

## **2 .Les ressources physiques du milieu**

Le milieu physique (climat, relief, hydrographie, géologie) a été longtemps le soubassement de toute étude de géographie et il vient souvent à l'esprit du public lorsque l'on envisage de marier géographie et sport. Sans exagérer ou minorer son influence, il est plus juste de parler de ressources physiques tant elles sont, dans le domaine du sport, inventées et exploitées selon les potentialités des sociétés comme le montrent les développements du ski ou du surf. D'un premier abord, ces ressources induisent la localisation de pratiques sportives comme le ski, la voile ou la spéléologie qui ont besoin de neige, d'eau ou d'un substrat karstique. Leurs géographies indiquent cette très forte relation, quasi structurelle. Toutefois, les évolutions technologiques, techniques, sociales de l'activité peuvent favoriser d'autres modalités de pratique avec une répartition qui les dégage d'un simple déterminisme physique. Les sports sous-marins sont un exemple d'activité qui, façonnée à l'origine en milieu maritime le long des côtes françaises, s'est diffusée à l'ensemble du territoire par l'intermédiaire des piscines. Outre l'initiation à la plongée classique, de nouvelles modalités adaptées à ce milieu artificiel ont émergé comme le hockey subaquatique ou le tir sur cible. Alors qu'hier encore les lieux de plein air étaient localisés loin des centres urbains, et la nature perçue comme un refuge du citadin, aujourd'hui les éléments naturels urbains et périurbains s'imposent comme des éléments essentiels du milieu de vie. Certaines tendances sont suffisamment fortes pour favoriser la reconquête des espaces urbains et des éducateurs ont proposé que le béton des villes soit le support pour la démocratisation de l'escalade (Louvel et Rotillon, 1985).

Les activités de pleine nature sont, par définition, plus sensibles à ce facteur explicatif, mais des évolutions récentes modifient sensiblement leur répartition, d'activités spécifiques fortement liées aux ressources physiques à celles d'activités banales se rapprochant plus fortement des principaux foyers de consommations (Mao, 2003). Si des auteurs ont pu mesurer les effets du climat sur la performance (Thornes, 1977), si ces considérations climatiques peuvent être envisagées pour comprendre une répartition mondiale des sports, la réflexion régionale minore toutefois ces effets. Les logiques d'artificialisation permettent aux footballeurs de jouer en salle lors des périodes de mauvais temps, aux amateurs de

karting de conduire dans des circuits *indoor* ou aux pratiquants d'escalade d'utiliser les murs urbains aménagés.

Ainsi, l'impact du milieu physique ne doit pas être surévalué puisque de nombreuses pratiques ont évolué, essayant de pallier par divers dérivatifs à une trop forte influence d'un milieu spécifique.

### **3 . La diffusion des innovations**

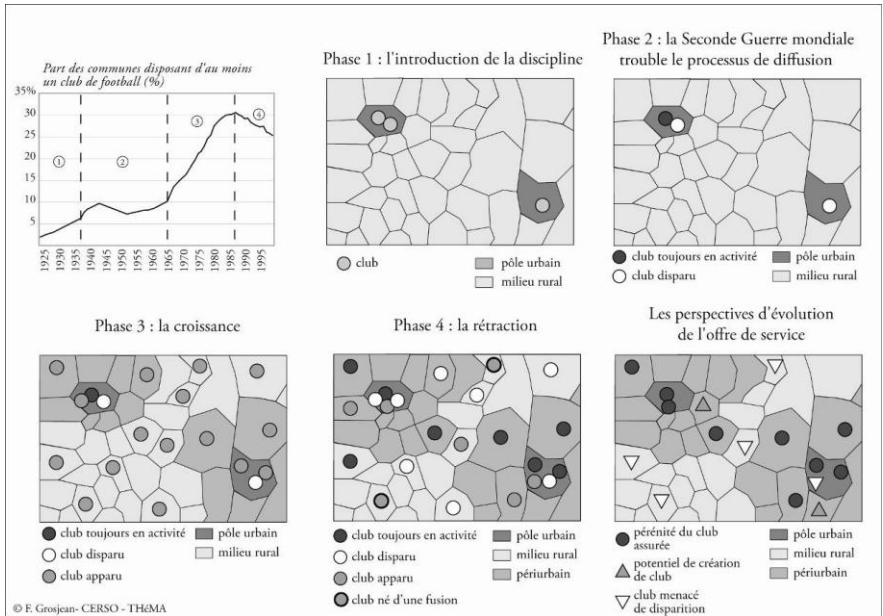
Les différents sports sont apparus à des dates plus ou moins anciennes, dans des lieux divers et se sont propagés en utilisant de multiples canaux de diffusion. Cette histoire conditionne toujours une part de la géographie en favorisant par antériorité, habitude, « culture », des pratiques par rapport à d'autres. Le développement précoce d'un sport dans une zone a permis l'acquisition d'une technique, d'une expérience qui ont favorisé son installation.

Le processus de diffusion mérite une attention particulière car il s'agit d'un concept majeur de la géographie qui, appliqué au sport, permet une meilleure compréhension de son développement et de ses localisations. Etymologiquement, la diffusion correspond à tous les déplacements d'innovations qui cherchent à se répandre de manière homogène dans un système et tendent à faire passer celui-ci d'un état d'équilibre à un autre. Dans les sciences sociales, la diffusion est souvent associée à celle de changement dans la mesure où l'introduction de pratiques innovantes modifie la dynamique des systèmes dans lesquels elles opèrent. La diffusion correspond alors à la transmission et à l'adoption graduelle dans le temps et dans l'espace de l'innovation. Cette transmission se réalise généralement sous trois formes, soit par contagion lorsque augmente le nombre de personnes qui adoptent l'innovation, soit par expansion lorsque des centres sont touchés permettant une nouvelle contagion rejoignant la première, soit par relocalisation lorsque les personnes ayant déjà adopté l'innovation migrent vers d'autres lieux ou d'autres aires culturelles.

L'expansion des sports à partir des foyers émetteurs peut être éclairée par la théorie de la diffusion dans la mesure où, en utilisant les canaux variés de transmission, ils se propagent par effet de mimétisme ou de migration. Le géographe T. Hägerstrand a ouvert la recherche à la modélisation en mettant en évidence l'existence de régularités dans le processus étudié (Hägerstrand, 1953). Il distingue quatre étapes successives. La première est celle de l'amorce de la diffusion à partir des centres qui ont produit l'innovation ; la deuxième est celle de l'expansion puis vient celle de la condensation et enfin celle de la saturation. Son

modèle a été appliqué et confirmé par l'étude des produits de consommation courante (appareils électroménagers par exemple) du matériel d'innovation agricole ou encore en écologie médicale. Il est largement utilisé par l'économie libérale qui voit dans la maîtrise de la diffusion le moyen de gagner et de conserver des marchés mais est encore sous employé en géographie culturelle où sa valeur euristique permet pourtant d'appréhender la complexité des réalités socio-spatiales.

Figure 1 – Les temporalités de la diffusion du football en Franche-Comté



Appliquée au sport, la diffusion simple à la manière d'une tache d'encre dont les auréoles gagneraient progressivement en surface ne se réalise qu'à petite échelle car les contraintes physico-climatiques, culturelles et politiques dressent des barrières gênant la réalisation du modèle théorique. Dans certains cas, on assiste à une diffusion sans ordre à partir des marges plus que des centres mais la combinaison du modèle et des conjonctures locales favorise des interprétations novatrices. Le schéma de la diffusion sportive à partir d'un centre ou d'une région doit donc être complété par la prise en compte de processus divers. Dans le cas des sports collectifs, le processus emblématique d'identification communautaire fondé sur le club, le stade et la communauté locale apparaît fondamental alors que dans le cas des sports individuels de

loisirs, un processus symbolique d'individuation territoriale fondé sur la diversité des modalités de pratiques et les agrégations sociales éphémères est à l'oeuvre. En Franche-Comté, Frédéric Grosjean (Grosjean, 2005) a montré que la diffusion spatiale du football s'est réalisée en plusieurs étapes (Figure 1). Après une phase d'introduction de l'innovation dans les principales villes, l'expansion s'est généralisée dans le monde rural dans les années soixante avant de connaître un phénomène de rétraction lié aux tendances démographiques négatives de la période actuelle.

Cette dynamique différentielle est favorisée par les complémentarités et les concurrences spatiales entre les sports, sans que la limite soit clairement définie. Si l'on peut voir une complémentarité dans l'utilisation d'équipements communs (par exemple, un gymnase pour la pratique du hand, du basket ou bien du badminton), l'existence même de l'équipement peut devenir source de concurrence si la zone de chalandise ne comporte pas une population suffisante. Dans ce cas, la multiplication des activités sportives empêche l'émergence et le développement de certaines pratiques. Dans de nombreuses communes rurales françaises, la présence d'un club de football ne permet pas l'apparition d'une autre discipline par manque basique de sportifs potentiels. La quantité de la population disponible est encore un élément déterminant pour justifier la complémentarité ou la concurrence.

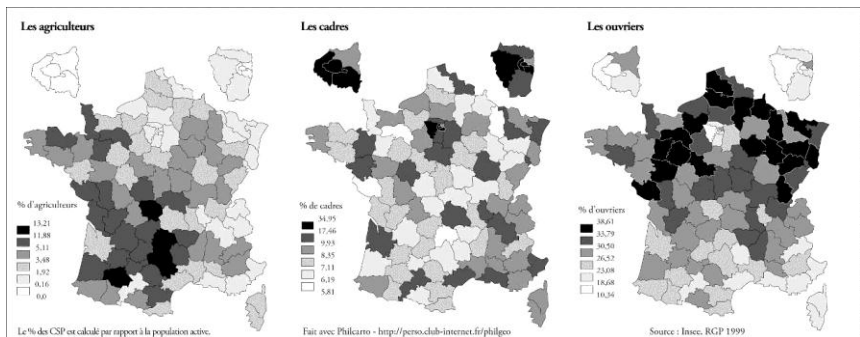
#### **4 . La distribution sociale des pratiques**

La répartition spatiale des sports peut aussi être analysée comme la marque d'une variation des rapports sociaux sur le territoire. La préférence pour une pratique plutôt qu'une autre relève alors d'affinités différentielles qui s'établissent dans une période donnée entre certains types de sports et certains groupes sociaux. Par leurs variations spatiales, les préférences de ces groupes produisent des spécialisations sportives. Ainsi, la géographie d'une discipline comme la boxe traduirait principalement la distribution spatiale des fils d'ouvriers, groupe social le plus représenté parmi les pratiquants de la discipline (Pociello, 1995). Reprenant les travaux de Pierre Bourdieu sur la position des sports dans l'espace social, Christian Pociello a proposé cette interprétation structuraliste de l'espace des sports, reliant les diverses pratiques sportives à des modèles sociaux dominants. Cette grille de lecture apporte une compréhension des faits spatiaux en les reliant directement à des faits sociaux et semble bénéfique pour expliquer le phénomène de distinction sportive face à l'émergence de nouvelles pratiques. Elle reste aussi utile pour envisager certaines grandes structures socio-spatiales qui font que,

malgré les processus de massification, les stratifications sociales résistent. Les cadres et les professions intellectuelles restent dominants dans la pratique du golf, du squash et des principales activités de nature alors que le football ou les sports de combat sont toujours l'apanage des classes populaires (Mignon et Truchot, 2002). Ainsi, malgré l'augmentation de son nombre de pratiquants depuis le début des années 80, on parle plutôt de « massification » que de démocratisation du tennis : « le déficit de pratique des milieux sociaux populaires et la stagnation du taux de féminisation, après une montée éphémère, démontrent que l'(auto) exclusion prenant racine dans les représentations fonctionne toujours » (Rollan et Reneaud, 1995 : 215). De même, le golf marque toujours une certaine élite sociale et financière en raison de coûts manifestes et d'une symbolique forte (Bonnelie-Pinaud, 2002). Cette structuration sociale a une réalité spatiale, à condition de la percevoir à la bonne échelle d'analyse.

La pertinence de cette théorie doit cependant être nuancée en raison d'une plus grande homogénéisation sociale des sports qui ne peuvent plus être considérés comme réservés à certains groupes sociaux (Duret, 2004). Ce n'est plus nécessairement le sport qui fait la distinction mais la façon dont on le pratique et l'âge, l'attrait pour la compétition ou les loisirs, la modalité de la pratique sont des éléments de distinctions sociales pour des sports identiques (Defrance, 2003). L'espace des sports est donc en constante modification et les pratiques sportives évoluent, changent de statut social et sont appropriées par de nouveaux groupes.

**Figure 2 - La répartition spatiale des agriculteurs, des ouvriers et des cadres supérieurs**



Sur le plan géographique, l'échelle d'analyse concernant les départements français reste sensible aux structures sociales qui, en terme de probabilité et d'occurrences, peuvent induire une relation forte avec les taux de pratique de certaines disciplines. Les surreprésentations ouvrières ou agricoles dans certains départements expliquent en partie des grandes tendances sportives (Figure 2). Le schéma explicatif gagne donc en cohérence quand il est associé à une démarche géographique. Intrinsèquement, « l'espace social des sports » n'intègre pas la dimension spatiale. Le transfert des positions sociales dans un espace euclidien se fait hors de tout contexte géographique, dans une négation de la structuration de l'espace : les situations, les concentrations, les proximités, les accessibilités, les cultures régionales sont éliminés au profit du seul statut social. Cela revient alors à postuler qu'un cadre ou un ouvrier pratiquera préférentiellement l'activité dominante de son groupe quelle que soit sa localisation. Pourtant, en fonction de sa région, d'une localisation urbaine ou rurale, du type de ville, de l'accessibilité à un site de pratique, les schémas sociaux sont considérablement modifiés. La perspective géographique donne ainsi du sens à « l'espace social des sports » qui reste utile à l'analyse.

## **5 . L'organisation et la structure sportive des territoires**

Il s'agit d'examiner ici les liens entre la structure organisationnelle d'un sport (fédération, professionnalisme) et sa représentation territoriale. En quoi la gestion et la politique des instances dirigeantes influent sur l'organisation géographique ? Deux éléments méritent d'être évoqués. Le premier est l'hypothétique relation spatiale entre la localisation de l'élite sportive d'une discipline (équipe professionnelle, sportif de haut niveau, évènement sportif, ...) et la pratique de l'activité. Le second est celui du jeu interne des acteurs du monde sportif.

Le lien géographique entre la pratique de masse et la pratique d'élite entraînerait une médiatisation locale et/ou régionale de la discipline concernée et, par là même son développement. La présence d'une équipe professionnelle, d'un sportif célèbre serait un élément favorable à la régionalisation sportive. Les historiens du sports ont montré que ce facteur a été indéniable dans la diffusion spatiale des sports : les « gloires locales » ont contribué à la reconnaissance d'une activité, à sa médiatisation et par la même, à son acceptation par les populations. Par exemple, la régionalisation du rugby en France résulte en partie d'un tel processus à travers la réussite du Stade Bordelais qui, en dominant le



championnat de France de 1899 à 1913 a pris l'ascendant sur le rugby français et a favorisé l'implantation de ce sport dans le sud-ouest aquitain. Mais, en dehors des périodes historiques, ce lien est devenu caduc pour plusieurs raisons.

La première explication est d'ordre médiatique. Si dans le passé, l'absence ou la faible couverture des canaux de diffusions nationaux donnait à l'élite régionale une dimension exemplaire, l'exposition actuelle du sport de haut niveau s'effectue à l'échelle nationale par la presse, la télévision et la radio (Thomas, 1993). Les retombées en faveur de la pratique surviennent alors à cette échelle comme on a pu l'observer avec la victoire de Yannick Noah en 1983 lors du tournoi de Roland Garros pour la croissance du tennis (Rollan et Reneaud, 1995) ou lors de la victoire de l'équipe de France de football à la Coupe du monde 1998. Les effets de l'impact des élites sportives agissent aujourd'hui à la marge pour la différenciation locale, voire régionale. Pour entraîner une croissance significative de l'activité, le club où le sportif régional doit avoir un rayonnement national, voire international et, dans ce cas, l'échelle de référence devient le territoire français. En ce sens, les dribbles de Ronaldo ou les *passing shots* de Rafael Nadal ont un meilleur impact que les exploits des sportifs locaux. En second lieu, l'élite sportive est un produit d'appel qui nécessite un suivi. Il ne suffit pas d'attirer des nouveaux adhérents suite à quelques exploits sportifs, encore faut-il les retenir ! Par exemple, les succès du club de handball de Montpellier depuis le milieu des années 90 se sont traduits par une demande accrue de la part des jeunes sans qu'il y ait toutefois la possibilité d'y répondre en raison d'un manque structurel de personnel et de salles. Pour fonctionner localement, la médiatisation doit nécessairement s'accompagner d'une stratégie de développement. Sans cela, les nouveaux effectifs repartent comme ils sont venus à l'image des licenciés de football au début des années 2000.

Troisième point : le sens de la relation est double car l'émergence d'un sportif ou d'une équipe n'est pas indépendante de la structuration de l'activité régionale. Une forte pratique de l'activité est favorable à la constitution plus rapide d'une élite pour une simple raison de probabilité. Il est alors particulièrement difficile de retrouver le sens de la causalité et d'invoquer précisément le rôle de l'élite. Les résultats sportifs sont aussi souvent le reflet de la structuration des clubs, d'une politique ambitieuse qui permet d'attirer de nouveaux pratiquants en raison même de cette qualité. Enfin un dernier argument mérite toute l'attention : celui de la concordance spatiale effective entre la pratique de haut niveau et la pratique de masse d'une activité sportive. Dans les cas des principaux

sports collectifs français, à l'exception du rugby, les deux pratiques sont spatialement indépendantes (Mathieu et Praicheux, 1987) : les clubs professionnels ne sont pas spécifiquement localisés là où se trouvent des forts taux de licenciés de leurs disciplines car le modèle général de localisation de l'élite est bien plus lié au fait urbain qu'à une structuration par la pratique.

Plus délicat à discerner par la géographie, le jeu interne des acteurs du monde sportif est aussi créateur de territoires. Les fédérations, les clubs, l'Etat, les collectivités territoriales influencent les localisations sportives par l'intermédiaire de plusieurs processus. Tout d'abord, il existe des politiques volontaristes dont l'objectif est l'expansion de l'activité sportive. Si certaines prérogatives sont nationales, les collectivités territoriales, les ligues régionales et départementales peuvent engager des stratégies de développement. Des dirigeants dynamiques avec une vision stratégique claire est alors une condition indispensable. Suite à l'engagement d'études et à la mise en place d'une politique réfléchie, le nombre de pratiquants peut augmenter régionalement, creusant ainsi l'écart avec d'autres régions limitrophes qui n'auraient pas eu la même réflexion. Les thématiques de développement sont nombreuses : agir sur le *turn over* ; repérer les aires d'expansion futures afin de proposer une offre de service adaptée ; faciliter les regroupements intercommunaux pour stopper le déclin dans certaines zones rurales. D'une manière identique, les directions nationales lancent des projets qui sont ensuite plus ou moins réalisés dans les diverses ligues régionales : certaines saisissent les opportunités, d'autres pas. En ce sens, l'absence de politique est aussi un facteur de différenciation. En laissant stagner ou décroître l'activité par une gestion inefficace, les dirigeants régionaux participent, par défaut, à une nouvelle configuration des territoires sportifs.

## **Pour conclure**

Ces cinq modèles présentés ne sont pas exhaustifs et ne sauraient limiter la recherche géographique. Suivant les espaces, les sports, les temporalités considérés, d'autres composantes peuvent être prises en compte et améliorer la compréhension. Toutefois, ces éléments constituent une grille d'analyse préalable d'explications géographiques sur le sport que le chercheur doit monopoliser. Ils sont à même d'offrir un cadre explicatif, un schéma général pour comprendre les territoires sportifs.

## Bibliographie

- Augustin, J.P., *Sport, géographie et aménagement*, Paris, Nathan, 1995.
- Bonnelie-Pinaud, A, M, « *Le golf, pratiques et évolution : de la France à l'Aquitaine* », Sud-Ouest Européen, 2002, n°13, p. 69-76.
- Durand, C., Ravenel, L. et Helleu, B, *Basket professionnel en France : approche stratégique et géomarketing*, Presses Universitaires Sportives, 2005.
- Defrance, J., *Sociologie du sport*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2003.
- Duret, P., *Sociologie du sport*, Paris, Payot, coll. « Petite Bibliothèque Payot », 2004.
- Grosjean, F., « La diffusion du football en Franche-Comté : la spatialisation du cycle de vie d'un service sportif », *STAPS*, 2005, n° 68, vol. 26, p. 42-55.
- Guilly, C, Noye, C., *Atlas des nouvelles fractures sociales en France*, Paris, Autrement, 2004.
- Hagerstrand, T., *Innovation Diffusion as a Spatial Process*, Chicago, Chicago University Press, 1953.
- Louvel, L., Rotillon, G., *L'alpinisme ? Laisse béton !* Paris, Scarabée, 1985.
- Mao, P., *Les lieux de pratiques sportives de nature dans les espaces ruraux et montagnards : contribution à l'analyse de l'espace géographique des sports*, Thèse de doctorat de géographie, Grenoble, Université Joseph Fourier, 2003.
- Mathieu, D, Praicheux, J., *Sports en France*, Montpellier, Reclus/Fayard, 1987.
- Mignon, P., Truchot, G., *Les pratiques sportives en France*, Paris, INSEP, 2002.
- Pociello, C., *Les cultures sportives*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995.
- Praicheux, J., *Contribution à l'analyse des espaces du sport*, Document de synthèse pour le diplôme d'habilitation à diriger les recherches de l'Université de Franche-Comté, IRADES, 1993.
- Ravenel, L., « Hiérarchies urbaines, hiérarchies sportives : quand le football français s'écarte de la norme européenne », *L'Espace géographique*, n° 4, p. 339-348.
- Ravenel, L., Durand, C., *Structures urbaines et sports professionnels dans le Sud-Ouest*, Sud-Ouest Européen, 2003, n° 13, p. 11-24.
- Rollan, F., RENEAUD, M., *Tennis : pratiques et société*, Bordeaux, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1995.
- Thornes J., « The effect on weather on sport », *Weather*, 1977, 2, p. 258-267.
- Thomas R., *Le sport et les médias*, Paris, Vigot, 1993.



# Les Etudes Islamiques

Revue académique semestrielle éditée par le Haut Conseil Islamique, Alger



- Conjugaison de la religion et de la politique.  
*Pr. Tahar Gaid*
- Le regard des chrétiens sur le Prophète de l'Islâm.  
*M. Boudjenoun Messaououd*
- Charles de Foucauld à Tamanrasset :  
missionnaire ou témoin ?  
*Dr. Bouamrane Chikh*
- Isabelle Eberhardt et Aïn-Séfra.  
*Dr. Mohammed Rochd*
- Grandes figures : Mohamed Ben Cheneb  
L'incarnation d'un modèle d'érudition inédit.  
*Pr. Djilali Sari*
- Choix de textes à méditer.  
Extraits : *La nouvelle Islamophobie*  
de Vincent Geisser - 2<sup>ème</sup> Partie